



AVIS DE CONVOCATION

AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE LAVIGNE

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de l'Association de Chasse et de Pêche Lavigne se tiendra le samedi **22 mars 2025, de 9h à midi**, au Centre des loisirs Marcel-Thériault, situé au 250, 65e Avenue, Saint Côme, J0K 2B0.

Seuls les membres en règle de l'association au **30 novembre 2024** auront le droit de parole et de vote lors de l'assemblée.

Ordre du jour

- A) MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT
 - B) NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE
 - C) OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
 - D) QUORUM
 - E) LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 - F) PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DU 30 NOVEMBRE 2024
 - G) NOMINATION D'UN VÉRIFICATEUR COMPTABLE
 - H) LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, TENUE LE 6 AVRIL 2024
 - I) ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DU 30 NOVEMBRE 2023
 - J) RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
 - K) RAPPORTS DES COMITÉS
-

- 1) Foresterie - Nathalie Poitras
 - 2) Chasse & pêche - Serge Malo
 - 3) Aires protégées et exploration minière - Benoit Laporte
 - 4) Finance, tarification 2025 et camping - Daniel Bouchard
 - 5) Alain Bordeleau (*administrateur sortant*)
 - 6) Technologies de l'information et activités - Younes Hadri
 - 7) Rapport du directeur général – Raymond Duguay
-

- L) PAUSE
 - M) ÉLECTIONS
 - N) VOTE DE L'ASSEMBLÉE REQUISE
 - O) PÉRIODE DE QUESTIONS
 - P) CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE
 - Q) TIRAGE DES PRIX DE PRÉSENCE
-

Aucun ajout à l'ordre du jour ne sera permis à moins qu'il n'ait été soumis au siège social de l'association cinq (5) jours (120 heures) avant l'ouverture de l'assemblée générale annuelle et qu'il ait été demandé par au moins vingt (20) membres en règle qui signent la requête.

ÉLECTIONS 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE LAVIGNE

Siège # 2 : Jean-Louis Dubé : Secteur Saint-Michel-des-Saints

Siège # 1 : Benoit Laporte : Secteur Saint-Michel-des-Saints

Siège # 7 : Daniel Bouchard : Secteur Saint-Zénon

Siège # 3 : Alain Bordeleau (*administrateur sortant*) : Secteur Saint-Zénon

Tout membre intéressé à postuler à un siège à cette élection devra compléter un formulaire de mise en candidature qui peut être obtenu au bureau de la ZEC au 541 rang de l'Arnouche, Saint-Zénon, Québec, J0K 3N0. Sur demande, le formulaire peut aussi être envoyé par la poste ou par courriel. Ce membre doit être appuyé par cinq (5) membres en règle et un membre ne peut appuyer plus d'une candidature.

Le formulaire de mise en candidature complété et signé doit être retourné par courrier recommandé ou remis en main propre au 541, rang de l'Arnouche, Saint-Zénon, Québec, J0K 3N0, et ce dans une enveloppe cachetée avec mention « MISE EN CANDIDATURE », 7 jours (168 heures) avant l'ouverture de l'assemblée.

Pour toute information ou obtention d'un formulaire de mise en candidature, veuillez communiquer par téléphone avec l'adjoint administratif au 450-884-5521 extension 223 ou par courriel à admin@zeclavigne.com

Saint-Zénon, mis à jour le 2 mars 2025

Daniel Bouchard
Secrétaire-trésorier